

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 1157**

**83 – VAR**

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON**

**Ventes et cessions**

989 303 375 RCS Toulon.

**LE MARO.**

*Forme* : Société par Actions Simplifiée.

*Adresse* : 119, Avenue Robert Brun, 83500 La Seyne-sur-Mer.

*Origine du fonds* : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 45000 EUR.

*Etablissement* : Etablissement principal.

*Activité* : L'achat, la vente, l'exploitation directement ou indirectement de tous fonds de commerce de snacking, restauration, restauration rapide, traiteur, et la vente de tous produits, plats cuisinés et boissons à consommer sur place alcoolisées ou non ; La fourniture de tous services de restauration traiteur et/ou à événementielle sur la base de dispositions contractuelles conclues avec le client, à domicile ou à l'endroit précisé par celui-ci pour une occasion particulière et plus généralement tout activité se rapportant à la restauration rapide et aux métiers de bouche..

*Adresse* : 119, Avenue Robert Brun, 83500 La Seyne-sur-Mer.

*Précédent propriétaire* : 911 443 356 RCS Toulon. **L.C LA COUR.**

*Date de commencement d'activité* : 5 septembre 2025.

*Publication légale* : Travaux Publics et Bâtiments du Midi du 24 septembre 2025.

*Oppositions* : SCP VALLEE DU GAPEAU 51 Avenue des Palmiers 83210 Solliès-Pont..

*Commentaires* : Acte Authentique en date du 05/09/2025. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 119 Avenue Robert Brun ZI CAMP LAURENT 83500 LA SEYNE-SUR-MER. Adresse du nouveau propriétaire : 119 Avenue Robert Brun 83500 LA SEYNE-SUR-MER. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..